

VENTES A L'ENCOAN. VENTES A L'ENCOAN.

PAR GEO. ST. PAUL. ANNONCE JUDICIAIRE. PAR GEO. ST. PAUL.

Succession de Philippe Félix Herwig, No 81,618, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. ST. PAUL, Encanteur, Bureau No 137 Rue Carondelet.

MERCREDI, 19 MAI 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'honorable Walter Byer Sommerville, Juge de la Cour Civile de District en et pour la Paroisse d'Orléans, Division "D", lequel ordre est daté du 16 Avril 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, les propriétés ci-après décrites

Une certaine portion de terre assésible avec les bûches et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et dépendances qui y appartiennent... Un certain terrain assésible avec les bûches et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et dépendances qui y appartiennent... Un certain terrain assésible avec les bûches et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et dépendances qui y appartiennent...

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'honorable Walter Byer Sommerville, Juge de la Cour Civile de District en et pour la Paroisse d'Orléans, Division "D", lequel ordre est daté du 16 Avril 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, les propriétés ci-après décrites

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 86,077 Cour Civile de District, Succession de George Smith. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'honorable Walter Byer Sommerville, Juge de la Cour Civile de District en et pour la Paroisse d'Orléans, Division "D", lequel ordre est daté du 16 Avril 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, les propriétés ci-après décrites

LIBRAIRIE FRANÇAISE. AD. REMOND. 232 RUE BOURBON. AGENCE GENERALE pour les Livres, Journaux et Publications Françaises. Tous les Almanachs Français pour 1909. HAGNETTE, du Drapeau, Vermot, Nodot, Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Lourdes, etc.

Euilleton. par qu'il craignait de rencontrer quelqu'un, mais pour qu'il échappât, si par hasard il en existait. Il n'avait pas fait deux mètres dans l'ancienne cuisine, qu'il tressaillit. Il venait d'apercevoir une trace de pas. Il se baissa, regarda de plus près. Dans la possession accumulée, l'empreinte était nette; elle avait été faite par un gros soulier carré, certainement un soulier d'homme. Milou, qui avait emporté un mètre, un carnet et un crayon, dressa l'empreinte et la mesura. Puis il avança dans le sens qu'avait suivi son prédécesseur; un mètre plus loin il trouva une autre empreinte, moins nette, mais suffisante cependant pour le guider. Il en rencontra une troisième semblable à la première à égal intervalle. Cette découverte le remplit de joie: — Ces traces de pas récentes, dit-il, datent sans doute d'avant-hier. C'est cela! dont la lumière m'a tant effrayé, qui les a laissés. — Mais, mon bonhomme, si tu veux bien, je vais faire le même trajet que toi. — En suivant ces empreintes, qui se continuent, il traversa toute l'ancienne cuisine et arriva devant la cage d'escalier. Elle n'était qu'à demi éclairée; Milou, qui avait tout ce qu'il fallait, alla une bougie. Il put ainsi suivre la piste qu'il avait découverte. Le doute était impossible: à chaque marche se trouvaient des traces de pas. Milou remarqua qu'une même marche portait plusieurs empreintes faites par la même chaussure. Il était évident que la même personne avait passé plusieurs fois par là. Enfin Milou arriva au premier étage, dans une petite pièce à travers laquelle il releva cinq empreintes, puis il passa dans la chambre voisine et, en suivant les traces qu'avait laissées la personne qui avait parcouru avant lui le même chemin, il arriva devant une grande cheminée qui garnissait le fond de la pièce. Là, les traces se bronillaient, chevauchant les unes sur les autres. Milou, très perplexé, s'arrêta quelques instants et réfléchit: — Un homme se dit-il, est venu la nuit dans le moulin, après avoir traversé le canal à la nage au dessus de la chute d'eau, ou bien en se servant d'une planche et des anciennes piles. — Dans le deuxième cas, il eût couru un certain danger. Ce n'est évidemment pas pour son plaisir qu'il l'a fait. — J'ai donc grand intérêt à deviner ce qu'il venait faire ici et il me semble à avoir qui il est. — Remettons-nous donc un tra-